

Bénin-Université d'Abomey-Calavi : à chaque diplômé son entreprise

L'Université d'Abomey-Calavi, au Bénin, a lancé en 2014 un programme d'incubateurs d'entreprises pour faciliter l'insertion socio-professionnelle de ses diplômés. Modèle atypique dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'UAC Startup Valley présente aujourd'hui des motifs de satisfaction et d'espoir.

Par Léonce Gamaï



Entrée principale de la Fondation de l'UAC, Abomey-Calavi le 03 juin 2018/ Credit photo: Banouto

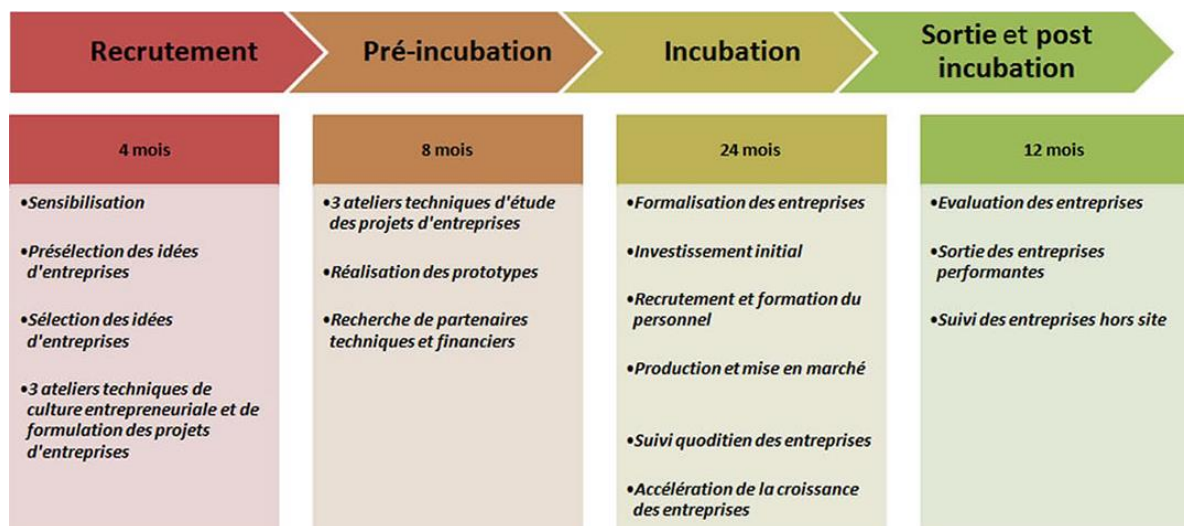
Journée pluvieuse à Abomey-Calavi, commune voisine de Cotonou, principale ville du Bénin, ce vendredi 25 mai 2018. Malgré les fines gouttes qui continuent de tomber, Augustino Agbemavo fait le tour de certains collèges privés de l'arrondissement de Godomey pour récompenser les meilleurs lecteurs de la bibliothèque mobile de sa jeune pousse (startup), Reading Power. Diplômé en administration publique, il est de la 3^e promotion de l'UAC Startup Valley, le programme d'incubateurs d'entreprises de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Son projet consiste à déplacer des livres vers des écoles pour les emprunter aux élèves à un prix dérisoire. « J'ai créé la bibliothèque mobile avant mon admission au programme d'incubation de l'UAC », précise-t-il. « Mon groupe avait postulé avec l'idée de créer une bibliothèque numérique. Mais,

nous avons commencé par des ateliers de formation en entrepreneuriat. Après, nous avons ajouté à nos services une librairie mobile et numérique », reconnaît-il.

« Lancé en 2014 avec le démarrage effectif de ses activités en janvier 2015, l'UAC Startup Valley est une réponse de l'université d'Abomey-Calavi à la question de l'employabilité de ses diplômés, élargie à ceux des autres universités du Bénin. Plus grande université publique du pays, l'UAC met chaque année 22 000 diplômés sur le marché. Or une enquête auprès des diplômés a permis de savoir qu'à peine 20 % d'entre eux trouvent un emploi décent trois ans après l'obtention de leur diplôme », explique Serge Abihona, directeur général de la Fondation de l'UAC, et gestionnaire du programme UAC Startup Valley.

48 mois de transformation

Les domaines d'intervention du programme d'incubateurs sont l'agro-business, les technologies et les services. Objectif ? Encadrer les jeunes diplômés pour créer au moins 30 entreprises innovantes par an, ainsi qu'un minimum de 1 000 emplois directs et 5 000 emplois indirects d'ici 2025. Le programme veut contribuer à maîtriser le taux de chômage des diplômés de l'UAC à moins de 20 % d'ici 2025. Pour atteindre ces objectifs stratégiques, l'incubateur a défini un processus d'incubation avec pour leitmotiv « on intègre UAC Startup Valley avec une idée innovante et on en sort avec une entreprise performante ». L'admission au programme se fait une fois par an à travers un concours d'idées.



Synthèse des grandes phases du processus d'incubation/ Source: site web UAC Startup Valley

L'incubateur fait la promotion de l'entrepreneuriat de groupe. Depuis 2015, déjà quatre promotions, avec au total 160 groupes de jeunes entrepreneurs, ont été recrutées. « Pendant les 12 premiers mois, nous passons 75 % du temps à travailler sur leur personnalité et 25% à transformer leur idée en projet et les projets en prototype. Après un an, on a des personnes bien préparées avec des projets étudiés. Ceux qui arrivent à trouver un financement créent une entreprise. On les suit pendant deux ans », décrit le directeur général Serge Abihona. Chaque entreprise a un coach. « Le coach a pour mission de faire accroître l'entreprise, veiller à la mise en place d'une trésorerie confortable et l'accompagner dans la recherche de débouchés », explique l'un des coaches Sié Marc Hien. « Le programme nous a permis de développer des capacités managériales », témoigne Karim Kékéré diplômé en sciences naturelles, incubé de la première promotion avec son groupe Terre Vivante. Basée à Lokossa, à quelque 100 km au sud-ouest de Cotonou, cette société coopérative fait dans la production et la commercialisation de produits maraîchers écologiques.

Motifs de satisfaction, modèle innovant

La première promotion, 2015, achèvera le processus d'incubation en 2019. Mais le directeur général de la Fondation de l'UAC Serge Abihona s'enorgueillit des réalisations déjà obtenues. « Sur les 3 premières promotions, 67 projets ont été traités et ont abouti à des prototypes prêts à être financés. Nous avons créé une quarantaine d'entreprises et près de 400 emplois directs », se réjouit-il. « Nos incubés ont gagné des financements, plusieurs prix au Bénin et à l'étranger », soutient-il. Natacha et Nicaise, promoteurs de Moringa Social Venture, une entreprise de production des semences de Moringa et de transformation des produits dérivés, attestent ses déclarations. Leur entreprise a gagné un financement de 5 millions de francs CFA (10 mille dollars) grâce à un partenariat entre l'association PEBCO-Bethesda (un système financier décentralisé) et la Fondation de l'UAC. « Nous avons réglé nos difficultés d'accès aux terres agricoles. Nous avons aussi été lauréats du programme de développement entrepreneurial de la fondation de l'homme d'affaires Nigérian Tony Elumelu (TEEP). Notre incubation nous permet de dessiner notre futur et d'avancer chaque jour », renchérit Karim Kékéré. Au nombre des réalisations de la coopérative Terre Vivante dont il est le leader, « une ferme aménagée, l'irrigation en bande automatique de trois hectares, encours d'équipements pour les membres producteurs de la coopérative, lancement d'une plateforme en ligne Benin Grocery, l'acquisition d'un moyen de livraison à domicile. »



Vue partielle de l'exploitation agricole de la coopérative Terre Vivante, Lokossa, juin 2018/ Photo: Banouto

En Août 2017, la Fondation de l'UAC a reçu le prix du meilleur formateur en entrepreneuriat jeune, décerné par GAB School Awards, une initiative d'une compagnie d'assurance qui récompense les meilleurs acteurs de l'enseignement supérieur au Bénin. « Notre succès a commencé par l'originalité de notre modèle qui est unique au Bénin et dans l'UEMOA. On n'a pas copié de modèle existant », justifie le directeur général de la Fondation UAC. « On a fait toutes les études approfondies nécessaires, dont le diagnostic de l'écosystème entrepreneurial au Bénin », poursuit-t-il. Ce diagnostic, a révélé que 80% des jeunes entreprises béninoises meurent avant 3 ans. Cette situation s'explique par le manque d'éducation entrepreneuriale des futurs entrepreneurs et l'absence d'encadrement en cas de financement. « Nous avons conçu un modèle d'incubation qui apporte des solutions à ces deux causes fondamentales », conclut-il.

Gros défis, grandes ambitions

« L'UAC Startup Valley nous a plutôt bien formés. Mais il reste du travail à faire au niveau de la gestion des incubés », nuance Komi, incubé de la 2^e promotion et promoteur d'Atilebarts, une plateforme d'e-commerce dédiée aux arts visuels. Selon les statistiques officielles, sur les 160 groupes recrutés pour les quatre promotions, environs 70 ont quitté le programme. « Certains sont renvoyés pour non-respect du règlement intérieur, d'autres démissionnent d'eux-mêmes, justifie le directeur général. Certains pensent qu'ils auront

systématiquement un financement à leur disposition. Une fois sur place, quand ils constatent le contraire, ils perdent leur motivation. D'autres viennent parce qu'ils n'ont pas d'emploi. Lorsqu'ils en obtiennent, ils partent ».

L'autre défi du programme UAC Startup Valley est d'ordre économique. La Fondation de l'UAC, qui administre ce programme, a été créée par l'UAC et dix autres partenaires. Elle a trois principaux donateurs, qui sont censés contribuer à hauteur de 30 millions (60 000 dollars) par an. « Pour le moment, seule l'UAC verse ses 30 millions. C'est minime, nous avons un budget annuel de 600 millions francs CFA (1,2 million de dollars) », souligne la Direction de la Fondation. « Le fonctionnement de notre siège est pris en charge par l'État. On a quand même 400 millions de francs CFA (800 000 dollars) à chercher chaque année », ajoute-elle. Le directeur général précise que la Fondation s'est dotée d'un modèle économique avec des activités génératrices de revenus. Il énumère la location d'une salle de conférence, des bureaux (32 bureaux) aux incubés et non incubés, l'exploitation d'une ferme et la participation aux appels à projets. « La fondation a un modèle économique bien pensé sur 10 ans. Progressivement, nous deviendrons autonomes », fait savoir Serge Abihona. Il annonce que la Fondation projette la construction d'un quartier industriel, d'agropoles et l'introduction de l'éducation entrepreneuriale dans toutes les entités de formation de l'UAC. « Nous avons proposé un système qui permettra à l'étudiant d'être éduqué en amont à la culture entrepreneuriale. Avant de soutenir sa licence, il aura déjà son idée d'entreprise, son entreprise ou un prototype », défend-il. Serge Abihona est convaincu que l'éducation entrepreneuriale, appuyée par un bon dispositif d'accompagnement, favorisera l'avènement d'un nouveau type de jeunes diplômés au Bénin.